

Je parle de mon problème d'érection à mon médecin

Docteur Guylaine BIMOND-ARNAUD

Adresse du site : www.docvadis.fr/guylaine-bimond-arnaud



Validé par

le Comité Scientifique Médecine générale

Une dysfonction érectile, ou problème d'érection, peut se produire occasionnellement chez l'homme ou, au contraire, s'installer durablement. Les raisons de ce trouble fréquent de la sexualité sont nombreuses et, généralement, les solutions apportées en dépendent.

Qu'est-ce qu'une dysfonction érectile ?

C'est l'incapacité occasionnelle, parfois récidivante ou permanente à obtenir, ou à maintenir, une érection suffisante du pénis pour permettre l'acte sexuel et notamment la pénétration.

Est-ce fréquent ?

Oui. Les troubles de l'érection touchent 2 à 3 millions d'hommes en France. Ils sont plus fréquents après 40 ans.

Est-ce ce qu'on appelle une panne sexuelle ?

La panne sexuelle, que connaissent globalement tous les hommes (en cas de fatigue, de stress...), est transitoire et ponctuelle. La véritable dysfonction érectile décrit généralement la situation où le trouble s'installe et dure.

Quelles peuvent être les causes de ce problème ?

Différentes causes peuvent être responsables d'une dysfonction érectile.

- La prise de médicaments, notamment les sédatifs, tranquillisants et antidépresseurs. Certains traitements hormonaux prescrits notamment dans le cancer, certains antihypertenseurs. D'une manière générale, l'association de plusieurs médicaments.
- Certaines maladies : le diabète, l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque ou l'excès de cholestérol provoquent des troubles circulatoires pouvant être à l'origine du problème. La dépression peut se répercuter au niveau physique.
- Certains traumatismes physiques faisant suite à une intervention chirurgicale ou à un accident.
- La consommation d'alcool, de tabac, de cannabis et de toutes autres drogues.
- Certains troubles hormonaux.

La majorité des dysfonctions érectiles sont d'origine fonctionnelle. D'une manière générale, l'âge joue un rôle important. L'anxiété de la performance sexuelle, mais aussi la peur de l'échec (due fréquemment à un échec antérieur) ou une relation conflictuelle dans le couple peuvent être la cause d'une dysfonction érectile, le plus souvent passagère.

Une dysfonction érectile est-elle associée à la stérilité ?

Non. Une dysfonction érectile se limite à la difficulté ou à l'incapacité d'avoir une érection, alors que la stérilité définit l'incapacité (ou la difficulté) à concevoir un enfant.

Puis-je prévenir ce type de difficulté ?

La prévention de facteurs de risque peut contribuer à éviter certains troubles érectiles. Il est recommandé de maintenir une bonne santé vasculaire et cardiaque en suivant de bonnes habitudes alimentaires, en pratiquant une activité physique régulière, en arrêtant la consommation de tabac, en limitant la consommation d'alcool. Il faut aussi apprendre à gérer son stress et à communiquer avec son/sa partenaire.

Quand faut-il que j'aille consulter ?

Généralement, en dehors des cas liés à une opération, à la prise de médicament ou à un traumatisme physique ou psychologique, le problème survient progressivement. Vous constaterez que votre érection n'est pas complète ou que vous avez du mal à pénétrer votre partenaire. Si vous observez que les pannes sexuelles s'enchaînent et durent plus de 3 mois, il est recommandé d'aller consulter votre médecin et d'en parler avec lui. Des solutions existent et elles donnent de bons résultats. Trop tarder à consulter ou à en

parler peut poser des problèmes psychologiques pour vous-même et pour votre couple.

Quels sont les traitements possibles ?

On estime actuellement qu'environ 90 % des problèmes de dysfonction érectile peuvent être traités. Avant de vous traiter, votre médecin doit identifier la cause de votre problème : la présence d'une maladie, les traitements en cours, la consommation d'alcool ou de tabac... Des tests préalables pourront vous être proposés :

- Mesure de votre capacité à avoir une érection nocturne (scotch test).
- Tension artérielle.
- Concentration hormonale.
- Test de circulation du sang dans le pénis.

En fonction de la nature de la cause identifiée, plusieurs types de traitement peuvent être mis en place, en comprimés ou en injection. Dans certains cas, on recourt à la pose d'une prothèse pénienne par intervention chirurgicale. Il s'agit d'un acte chirurgical qui doit recueillir l'avis préalable de spécialistes et votre consentement, après vous avoir informé des bénéfices et des risques d'une telle intervention.

Les traitements sont-ils remboursés ?

Les traitements oraux ne sont pas remboursés par l'assurance maladie. Dans certaines situations très particulières, les traitements par injection sont remboursés. Votre médecin doit alors remplir une ordonnance pour médicament d'exception. Par contre, toutes les consultations médicales sont prises normalement en charge.

Ces troubles sont la plupart du temps réversibles, dus à des phénomènes passagers. Il est nécessaire d'en parler rapidement à votre médecin qui mettra en place un traitement ou une solution adaptés. Attention : de nombreux produits sont proposés sur Internet. Beaucoup d'entre eux sont issus de la contrefaçon et exposent à des risques majeurs.